



1^{er} août 2019



Lancement du Prix « Ma Ville Mon Artisan »

Maires et élus locaux : valoriser vos actions en faveur de l'artisanat avec « Ma ville Mon Artisan »

**Remise des dossiers avant le 30 septembre
Remise des prix à l'occasion du Salon des maires
le 19 novembre à Paris**

Pour mettre en avant les territoires qui, par leurs actions et leurs initiatives ont décidé d'encourager le développement de l'économie de proximité et des entreprises artisanales, CMA France lance le prix « Ma ville Mon Artisan ». Les candidatures sont ouvertes en ligne jusqu'au 30 septembre.

Les dossiers de candidature et le règlement du concours sont téléchargeables sur le lien suivant et à retourner avant le 30 septembre :

<https://www.artisanat.fr/evenements/prix-ma-ville-mon-artisan>

Les dossiers de candidature permettront de récompenser 5 prix dans les domaines suivants :

- Innovation /Transformation digitale
- Développement Durable/Eco responsable
- Développement économique et emploi
- Culture et Patrimoine
- Medicis, spécialiste des retraites des indépendants et entrepreneurs, partenaire du prix « Ma Ville Mon Artisan » remettra son Prix coup de cœur.

Les lauréats seront récompensés le 19 novembre lors du Salon des maires et des collectivités locales.

« Le secteur de l'artisanat contribue à la redynamisation des territoires et des centres-villes et participe aux enjeux de cadre de vie, de développement économique, de développement durable et d'excellence. CMA France et le réseau des chambres de métiers sont là pour aider les artisans mais aussi les collectivités dans l'ensemble de leurs démarches. J'appelle chaque élu à inscrire dans son action de terrain un plan artisanat local et faire connaître ses initiatives grâce au lancement du Prix »

Bernard Stalter, président de CMA France

Avec le réseau des CMA, l'artisanat a de l'avenir sur nos territoires :

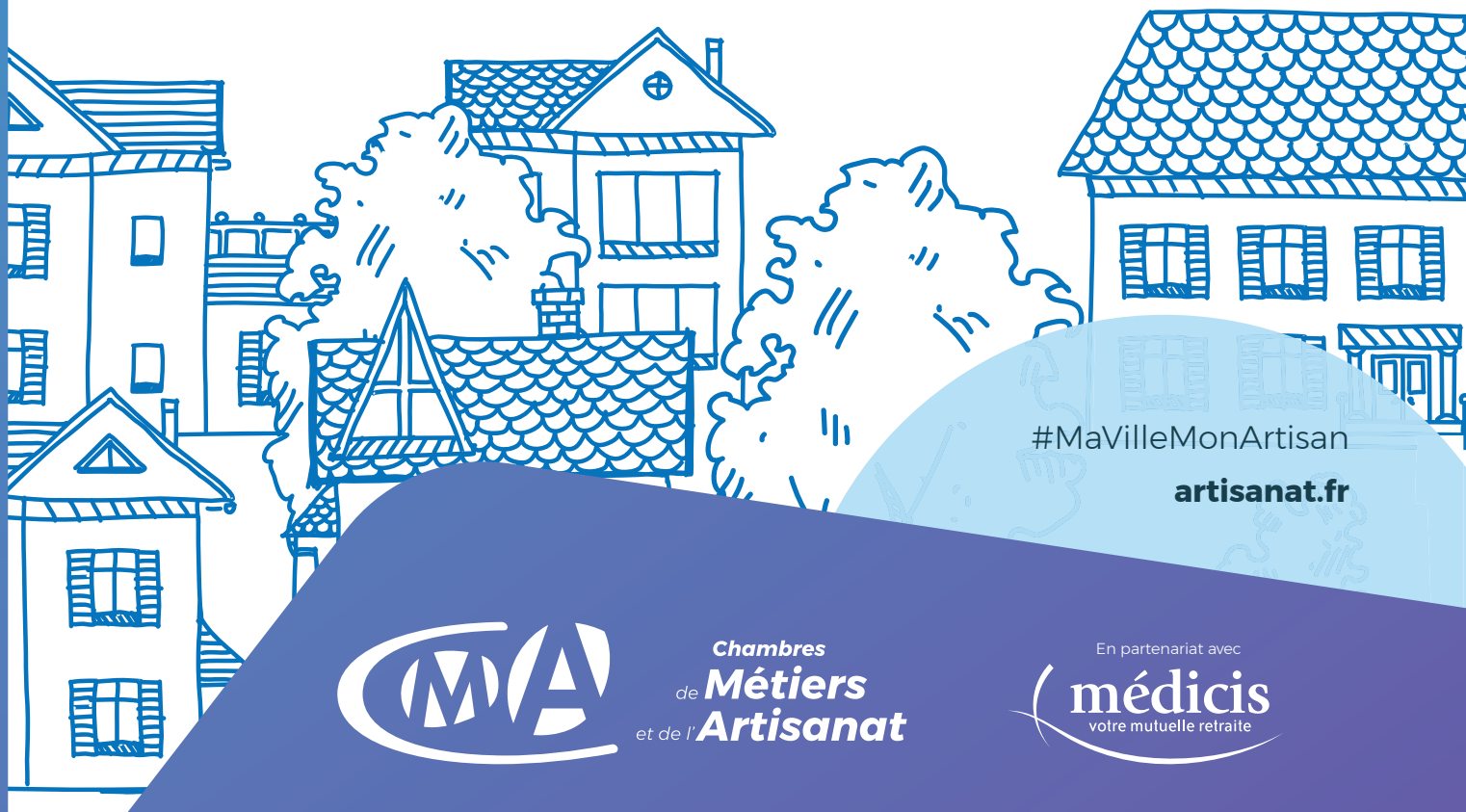
CMA France est l'établissement public national fédérateur du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA). En partenariat avec les organisations professionnelles, CMA France agit pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie et que les intérêts des entreprises artisanales soient pris en compte dans les programmes de développement, les lois et réglementations nationaux et européens.

Les instances de CMA France assurent l'appui au réseau des CMA, développent des actions collectives et des services communs à destination des chefs d'entreprises artisanales et de leurs collaborateurs, des jeunes, des créateurs et repreneurs d'entreprises. Les CMA assurent, dans une relation de proximité, des missions de service public essentielles à la structuration de l'artisanat et au développement des entreprises

cma-france.fr - Twitter / Facebook / Instagram / LinkedIn
Le portail des chambres de métiers et de l'artisanat : artisanat.fr

CONTACT PRESSE CMA France

Valérie Marquis - conseillère presse cabinet 06 20 67 45 86 / marquis@apcma.fr



#MaVilleMonArtisan

artisanat.fr



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

En partenariat avec

